

# Fiche de données de sécurité (FDS)

## Acide hypochloreux ou anolyte généré par ECA, CAS n° 7790-92-3, concentration : 500 ppm

Objectif : Un désinfectant à large spectre pour une utilisation sur des surfaces dures non poreuses. Préparé par électrolyse diaphragmatique à partir d'une solution aqueuse de chlorure de sodium (sel de table) à 1 %.

### Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

**Nom technique : Acide hypochloreux ou anolyte généré par ECA**

Nom commercial :

**Sanera 500 Anolyte - Nettoyant multi-usages**

Date de préparation : 1er juillet 2021

#### Fabricant/Fournisseur :

Sanera Canada Unit 3 - 23 Seapark Drive, St. Catharines, Ontario L2M 6S5 Tel: 289-273-9283 e-mail: sales@saneracanada.com



NON TOXIC - ALL NATURAL

Classification SIMDUT : Ce produit n'est pas contrôlé en vertu du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) du SIMDUT.



### Section 2 : Composition et informations sur les ingrédients

L'acide hypochloreux ou l'anolyte généré par ECA contient des composés chlorés actifs tels que HClO et ClO<sup>-</sup> (C.ac en mg/l) à des concentrations comprises entre 0,001 et 0,1 %. La teneur moyenne/standard en chlore actif est de 0,02 %. La solution ne contient aucun composé toxique, conformément à la réglementation.

Substances actives	N° CAS	EINICS-No	% en poids/volume	Symboles
Chlorure de sodium	7647-15-5	231-598-3	0.025%	NaCl
acide hypochloreux	7790-92-3	232-232-5	0.050%	HClO
Eau	7732-18-5	231-791-2	99.925%	H <sub>2</sub> O

### Section 3 : Identification des dangers

**La solution est classée comme non dangereuse en conséquence. Principaux dangers :**

L'acide hypochloreux ou l'anolyte générés par l'ECA, sous sa forme de solution aqueuse la plus concentrée, peuvent provoquer une légère irritation non dangereuse des yeux, de la peau sensible et de la gorge. Si la solution est stockée en flacons, il est déconseillé d'en sentir les vapeurs.

**Effets sur la santé des yeux :**

L'acide hypochloreux ou l'anolyte généré par l'ECA, sous sa forme de solution humide la plus concentrée, peut provoquer une légère irritation oculaire non nocive.

**Effets sur la santé Peau :**

L'acide hypochloreux ou l'anolyte généré par l'ECA, sous sa forme de solution humide la plus concentrée, peut provoquer une légère irritation non nocive sur les peaux sensibles ou les plaies ouvertes.

#### **Effets sur la santé liés à l'ingestion :**

L'ingestion de la solution la plus concentrée peut provoquer une légère irritation non nocive de la gorge et des troubles digestifs.

Gtractus estival.

#### **Effets sur la santé par inhalation :**

Lors de la génération d'ECA, l'acide hypochloreux ou l'anolyte généré, en particulier sous sa forme de solution humide concentrée, à moins d'une ventilation adéquate, il peut y avoir une accumulation de vapeurs pouvant provoquer des étourdissements et des nausées légers ou très légers.

---

---

### **Section 4 : Mesures de premiers secours**

#### **Contact visuel :**

En cas d'irritation, rincer abondamment à l'eau fraîche.

#### **Contact cutané :**

Only En cas d'irritation, lavez la peau à l'eau tiède et au savon.

#### **Ingestion:**

Buvez de l'eau fraîche et propre pour éliminer et diluer

#### **Inhalation:**

Si les étourdissements et les nausées persistent, sortez immédiatement à l'air frais et consultez un médecin.

---

---

### **Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

Il n'y a pas de s **Exigences particulières pour l'acide hypochloreux ou l'anolyte généré par l'ECA. Il n'est pas inflammable.** le

---

---

### **Section 6 : Mesures relatives aux rejets accidentels**

#### **Précautions personnelles :**

Aucune.

#### **Précautions environnementales :**

La solution est biodégradable et a une période d'activation limitée, il n'y a donc aucun risque potentiel pour l'environnement.

#### **Déversement :**

Essayez avec des serviettes jetables ; il n'y a pas de consignes d'élimination particulières.

---

---

### **Section 7 : Manutention et stockage**

#### **Manutention:**

La zone de production de la solution doit être bien ventilée, de préférence par aspiration locale. Le port de gants est conseillé aux personnes à la peau très sensible.

#### **Stockage:**

Conserver dans un récipient hermétique. Conserver dans un endroit sec et ventilé, dans des récipients en plastique hermétiques, et s'assurer que la solution est

ed

hermétique.

---

---

### **Section 8 : Protection individuelle et contrôle de l'exposition**

#### **Procédures de contrôle technique :**

Lorsque la solution est produite sur site, des mesures d'ingénierie doivent être mises en œuvre pour prévenir l'accumulation de fumées, notamment dans les installations de production mal ventilées. L'extraction mécanique des fumées peut alors être recommandée. Il convient de documenter les procédés, les mesures de sécurité et les équipements de protection individuelle (gants, masques, etc.) nécessaires.

#### **Protection respiratoire :**

Lorsqu'il existe un risque élevé d'accumulation de fumées en raison d'une ventilation insuffisante dans une zone de traitement, le port d'un appareil respiratoire est recommandé.

#### **Protection des mains :**

Chez les personnes ayant la peau sensible, la solution humide la plus concentrée peut provoquer une légère irritation ; le port de gants de protection est donc recommandé.

Protection des yeux et du visage : Aucune exigence particulière. Le port de lunettes de protection contre les projections est recommandé. Protection corporelle :

Le port de vêtements de travail industriels normaux permet d'éviter d'exposer la peau lors de la manipulation de solutions concentrées pures.

## **Section 9 : Propriétés chimiques et physiques**

**État physique : Couleur** : Liquide clair et transparent (comme l'eau). Odeur de chlore selon la concentration de la solution.  
**et aspect : Odeur :**  
**Solubilité dans l'eau :** Entièrement soluble. 6,5 - 7,3 °C. Sans objet. Aucun.  
**pH : Point de fusion :** Sans objet. Env. 1 000 kg·m<sup>3</sup>. Env. 2 330 Pa.  
**Point d'ébullition :**  
**Inflammabilité :**  
**Inflammabilité :**  
**Explosivité : Densité :**  
**Pression de vapeur :**

---

## **Section 10 : Stabilité et réactivité**

### **Stabilité:**

Stable dans toutes les conditions normales de stockage. Matériaux à éviter : La solution ne réagit pas avec d'autres matériaux. Produits de décomposition dangereux :

None

---

## **Section 11 : Informations toxicologiques**

### **Toxicité aiguë :**

Non toxique

### **Yeux irrités :**

Bien qu'aucune donnée n'ait été rapportée concernant ce matériau, il suggère qu'il pourrait provoquer une légère irritation conjonctivale non nocive en cas de contact direct de la solution humide avec les yeux. Il est important de noter qu'aucune irritation conjonctivale n'a jamais été observée ni enregistrée suite à l'utilisation d'acide hypochloreux généré par ECA.

Solution d'anolyte séchée d'une surface préalablement appliquée et transférée à l'œil par contact ou par courant d'air

### **Irritant pour la peau :**

Bien qu'aucune donnée n'ait été rapportée concernant ce produit, il suggère qu'il pourrait provoquer une légère irritation cutanée en cas de contact direct avec la peau. Il est important de noter qu'aucune irritation cutanée n'a jamais été observée ni enregistrée suite à l'application d'acide hypochloreux ou d'une solution d'anolyte générée par ECA, séchée après application sur une surface et transférée sur la peau par contact ou par courant d'air.

### **Effets sur la reproduction et le**

**développement : Aucun connu. Contact**

**cutané : La possibilité d'un contact avec**

**la peau doit être prise en compte.**

**Toxicité chronique/Cancérogènes :**

**Aucun. Données humaines :**

Bien qu'aucune donnée n'ait été rapportée concernant ce matériau, l'inhalation peut provoquer une légère irritation respiratoire non dangereuse.

---

## **Section 12 : Informations environnementales**

Écotoxicité : Détruit les bactéries, les virus, les spores et les algues. Dégradabilité et

persistance : Entièrement biodégradable.

Bioaccumulation : Aucune. Mobilité : Aucune.

### Section 13 : Procédures d'élimination

Il n'existe pas de procédures d'élimination particulières.

---

---

### Section 14 : Procédures de transport

Non classé comme dangereux pour le transport

---

---

### Section 15 : Informations réglementaires

Numéro TSCA : Tous les ingrédients actifs de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA de l'EPA.  
CERCLA/SARA : Ce produit a été évalué conformément aux « Catégories de danger » de l'EPA, en vertu des sections 311 et 312 de la loi SARA. Il n'appartient à aucune catégorie répertoriée et ne présente aucun risque pour la santé (danger aigu immédiat), ni risque pour la santé (danger chronique différé), ni risque de décompression soudaine. Il n'est pas réactif (29 CFR 1910.1200).

Norme de communication des dangers de l'OSHA : Ce produit n'est pas un « produit chimique dangereux » au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA 29 CFR 1910.1200. Classification SIMDUT : Ce produit n'est pas contrôlé en vertu du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) du SIMDUT.

---

---

### Section 16 : Autres informations

---

L'acide hypochloreux (ou anolyte) produit par électrolyse de l'eau (ECA) n'est pas un produit chimique, mais une solution composée d'ingrédients entièrement naturels, non toxiques et non dangereux. Il n'est donc pas soumis au Règlement sur les produits contrôlés du SIMDUT. L'acide hypochloreux (ou anolyte) produit par électrolyse de l'eau est obtenu en faisant passer un courant électrique dans une solution aqueuse contenant une faible quantité de sel (environ 0,03 %). Il est composé de NaOCl généré électrochimiquement dans l'eau. L'ingrédient actif, l'acide hypochloreux, est une substance approuvée par l'EPA, la FDA et Santé Canada pour une application sur des surfaces dures non poreuses. Sur les surfaces en contact avec les aliments, sa concentration ne doit pas dépasser 200 ppm. Par conséquent, les informations présentées dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances générales et visent uniquement à décrire le produit aux fins des exigences en matière de santé et de sécurité.

Cote NFPA	
danger pour la santé selon la NFPA	0 - Aucun
Risque d'incendie selon la norme NFPA	0 - Aucun
Réactivité NFPA	0 - Normalement stable
Risque spécifique NFPA	0 - Aucun

Évaluation HMIS	
Santé	0 - Aucun
inflammabilité	0 - Aucun
Physique	0 - Aucun



Protection individuelle A - Lunettes de protection contre les projections	
---	--

**For Contact information call 289-273-9283 or visit the website [www.saneraCanada.com](http://www.saneraCanada.com)**

Les données fournies dans cette fiche de données de sécurité doivent être accessibles à toute personne dont le travail est lié à la matière chimique et à sa préparation. Ces données, issues de nos connaissances, visent à décrire la matière chimique, les aspects liés à la sécurité et à la santé au travail, ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Les informations de la fiche de données de sécurité seront mises à jour lorsque de nouvelles données sur les effets du produit chimique, de sa préparation sur la santé et l'environnement, ainsi que sur les mesures préventives permettant de réduire les risques ou de les éviter totalement, seront disponibles.

Les renseignements et recommandations contenus dans le présent document sont, au meilleur de la connaissance de Sanera Canada, exacts et fiables à la date de publication. Sanera Canada n'en garantit ni l'exactitude ni la fiabilité et ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage découlant de leur utilisation. Ces renseignements et recommandations sont offerts à l'utilisateur pour examen et analyse, et il lui incombe de s'assurer qu'ils conviennent et sont complets pour son usage et son application particuliers.

Créé le 1er juillet  
2021. Mis à jour le 7  
juin 2024.

**SANERA CANADA**  
CLEANING SOLUTIONS  
SOLUTIONS DE NETTOYAGE

